

## Temple de la renommée de l'agriculture du Québec

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale annuelle de la corporation du Temple de la renommée de l'agriculture du Québec tenue le samedi 29 septembre 2018 à 16 h 00 à la salle Frontenac du Château Frontenac.

---

### 1. MOT DE BIENVENUE

M<sup>me</sup> Hélène Drapeau, présidente de la corporation, souhaite la bienvenue à tous les membres et les remercie d'assister en aussi grand nombre à cette 27<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de la corporation. Elle mentionne qu'elle sera assistée par M. Simon Giard, vice-président de la corporation, M. Ghislain Cloutier, trésorier de la corporation et que M. Denis Boies agira comme secrétaire de l'assemblée.

### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

M. Denis Boies fait la lecture de l'avis de convocation. L'adoption est proposée par M. Guy Charbonneau, appuyé par M. Serge Lefebvre.

### 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M<sup>me</sup> Hélène Drapeau fait la lecture de l'ordre du jour. L'adoption est proposée par M<sup>me</sup> Martine Bourgeois, appuyée par M. Patrice Biron.

### 4. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÉDURES D'ASSEMBLÉE

M. Denis Boies présente les procédures d'assemblée. L'adoption est proposée par M. Guy Charbonneau, appuyé par M. Rodrigue Martin.

### 5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 23 SEPTEMBRE 2017

M. Denis Boies fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2017. L'adoption est proposée par M. Yvan Beaudin, appuyé par M<sup>me</sup> Lise Carrier.

### 6. MOT DE LA PRÉSIDENTE

M<sup>me</sup> Hélène Drapeau mentionne à l'assemblée que le conseil d'administration a tenu cinq (5) réunions au cours de l'année. Elle mentionne qu'il y a 909 membres individuels et 108 corporatifs et que le recrutement est au ralenti. Elle demande aux membres présents d'en parler et elle fait mention que des formulaires d'inscription seront disponibles sur les tables lors du banquet.

M<sup>me</sup> Drapeau informe les membres des discussions du C.A. à propos des paiements électroniques. Elle précise que les statuts de la corporation prévoient des chèques seulement. Il y aura donc une proposition de changement des statuts à ce sujet.

M<sup>me</sup> Drapeau tient à remercier le comité de sélection et le comité du banquet. Elle félicite les 3 admis : MM. André Cécyre, Laurent Pellerin et Pierre St-Martin. Elle remercie également tous ceux qui ont présenté des candidatures, permettant ainsi à la corporation de remplir sa mission de reconnaître des personnalités exceptionnelles du monde agricole. Elle rappelle que la date pour soumettre des candidatures est le 1<sup>er</sup> mai.

M<sup>me</sup> la présidente remercie la Société d'agriculture de Saint-Hyacinthe pour leur important soutien administratif et l'hébergement des photos du Temple, de même que les partenaires financiers et la Terre de chez nous pour la promotion du Temple.

M<sup>me</sup> Drapeau remercie les administrateurs de la corporation et plus particulièrement M. Louis-Joseph Jean qui ne sollicitera pas de nouveau mandat.

## 7. ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de la corporation en date du 31 mai 2018 sont présentés par M. Ghislain Cloutier. L'adoption est proposée par M. Cyrille Parent, appuyé par M. Roger Béliveau.

## 8. RATIFICATION DES GESTES POSÉS PAR LE BUREAU DE DIRECTION

L'adoption de l'ensemble des gestes posés par le bureau de direction du Temple de la renommée de l'agriculture du Québec, entre le 23 septembre 2017 et le 29 septembre 2018, est proposée par M. Claude Pépin, appuyé par M. Gilles Bilodeau.

## 9. NOMINATION DES AUDITEURS DE LA CORPORATION

M<sup>me</sup> Hélène Drapeau dit que la corporation n'a pas eu de confirmation de l'intérêt de la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Elle demande à l'assemblée de donner le mandat au conseil d'administration pour trouver une firme comptable qui accepte d'auditer la corporation. M. Roger Béliveau propose et il est appuyé par M. Serge Lefebvre.

## 10. AMENDEMENT DES STATUTS DE LA CORPORATION

M<sup>me</sup> Hélène Drapeau fait la lecture de l'ancien et du nouvel article :

Ancien : 8. Devoir des administrateurs

8.4 Tous les paiements effectués pour et au nom de la corporation sont faits par chèques signés par deux personnes nommées par le conseil d'administration.

Nouvel : 8. Devoir des administrateurs

8.4 Que les signataires autorisés à signer les chèques, les effets bancaires et pour les transactions bancaires électroniques sont deux personnes nommées par le conseil d'administration.

La modification est proposée par M. Cyrille Parent, appuyé par M. Denis Bilodeau.

## 11. NOMINATION DES OFFICIERS D'ÉLECTION

M. Claude Pépin, appuyé par M. René Aubé, propose M. Guy Charbonneau à titre de président d'élection, M. Rodrigue Martin comme secrétaire d'élection, MM. Réal Laflamme et Patrice Biron comme scrutateurs.

## 12. ÉLECTION DE TROIS ADMINISTRATEURS

M. Guy Charbonneau mentionne que les trois administrateurs dont le mandat se termine sont M<sup>me</sup> Hélène Drapeau au poste no.1, M. Denis Boies au poste no.2 et M. Louis-Joseph Jean au poste no.3. Il mentionne que l'élection se fera poste par poste, que les administrateurs sont élus parmi les membres en règle de la corporation et que leur mandat est de trois ans. Les administrateurs sortants sont rééligibles, sauf M. Louis-Joseph Jean qui a notifié son retrait. Il sera pris autant de candidatures que l'assemblée voudra bien en soumettre.

Les candidatures proposées sont :

- **Poste no.1:** M. Roger Béliveau, appuyé par M. Serge Lefebvre, propose M<sup>me</sup> Hélène Drapeau. M<sup>me</sup> Drapeau accepte sa mise en candidature. Aucune autre candidature n'étant proposée, M. Charbonneau la déclare élue;
- **Poste no.2:** M. Patrice Biron, appuyé par M. Michel Lemire, propose M. Denis Boies. M. Boies accepte sa mise en candidature. Aucune autre candidature n'étant proposée, M. Charbonneau le déclare élu;
- **Poste no.3:** M. André Campeau, appuyé par M. Gille Prud'homme, propose M. Denis Tremblay. M. Tremblay accepte sa mise en candidature. Aucune autre candidature n'étant proposée, M. Charbonneau le déclare élu.

M. Martin Caron, appuyé par M. Claude Couture propose la fermeture des mises en candidatures.

M. Charbonneau félicite les administrateurs élus et remercie le secrétaire et les scrutateurs.

M<sup>me</sup> Hélène Drapeau remercie M. Guy Charbonneau et félicite les administrateurs élus. Elle souhaite la bienvenue à M. Tremblay. Elle mentionne qu'une réunion spéciale du conseil d'administration aura lieu immédiatement après l'AGA pour élire les officiers devant former le comité exécutif de la corporation.

M<sup>me</sup> Céline Dumont propose à l'assemblée une motion de remerciement à M. Louis-Joseph Jean. La proposition est acceptée à l'unanimité.

## 13. VARIA

M. Patrice Biron demande si le C.A. a regardé la possibilité de changer d'endroit à l'occasion l'AGA et le banquet pour permettre à plus de personnes d'y assister.

M<sup>me</sup> Hélène Drapeau mentionne qu'il y a eu des discussions en ce sens et que des soumissions ont été analysées. À la suite de l'analyse des avantages et inconvénients, la décision a été prise de revenir au Château Frontenac en 2019 pour l'ambiance et la décoration déjà présente entre autres. Le C.A. n'est pas fermé à tenir ailleurs l'AGA et le banquet.

M. Claude Pépin félicite les fondateurs du Temple. Il demande si un jour il y avait possibilité que le Temple honore le couple. Il demande au C.A. d'étudier la demande en lien avec la réglementation. M<sup>me</sup> Drapeau reçoit la demande et remercie M. Pépin de sa demande.

M. Michel Lemire demande le coût des soumissions analysées par le C.A.

M<sup>me</sup> Drapeau répond qu'au Château, on parle d'environ 35 000\$. Au centre des congrès de Lévis, c'est comparable à 33 200\$. Au Dauphin de Drummondville, le coût est de 22 800\$ excluant la décoration et l'éclairage.

M. Denis Bilodeau aime venir à Québec pour visiter le Vieux Québec. Il demande de bien réfléchir avant de changer d'endroit.

M. Guy Charbonneau donne l'exemple du Temple canadien qui change d'endroits pour son AGA et son gala. Pour les années paires, le lieu est Toronto et les années impaires, c'est ailleurs au Canada. En 2019, l'AGA et le gala ont lieu au Château Frontenac le 29 novembre. Le fait de changer d'endroits a amené plus de candidatures. Il nous invite fortement à assister à l'évènement au Québec en 2019 et espère avoir plus de candidatures québécoises. Il incite les membres de l'assemblée à devenir membre du Temple canadien au coût de 100\$ à vie. Pour 2018, il y a 5 admis, aucun du Québec. La date pour déposer une candidature est le 1<sup>er</sup> mai et le coût est de 5 000\$. Il y aura des liens sur les sites internet pour les deux Temples.

Le dossier de M. Yvan Beaudin qui ne recevait plus de correspondance du Temple canadien s'est réglé deux semaines après qu'il ait mentionné ce fait à l'AGA de l'année dernière.

M<sup>me</sup> Hélène Drapeau demande que l'assemblée ait une pensée spéciale pour un admis décédé au cours de la dernière année : M. Hermel Giard.

M. Damien Lemire propose une mention de félicitation à M. Martin Caron pour l'entrevue exceptionnelle qu'il a accordée à la Terre de chez nous en lien avec le Temple de la renommée. La proposition est acceptée à l'unanimité.

#### 14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Aucun autre sujet n'étant proposé pour discussion, il est proposé à 17 h 25, par M. Patrice Biron, appuyé par M. Rodrigue Martin, que la séance soit levée.

Secrétaire de l'assemblée

Présidente

---

Denis Boies

---

Hélène Drapeau